



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims – Champagne-Ardenne

Demande n° S3LI120001159

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Physique-Chimie

## Présentation de la mention

La mention Physique-Chimie du domaine Sciences, technologie, santé de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) propose aux étudiants d'acquérir une solide formation de base en physique et en chimie. Son objectif affiché en termes de débouchés est de préparer au mieux les étudiants à une poursuite d'études dans un master ou une école de ces champs disciplinaires.

La spécialisation est très progressive : après le portail du semestre 1 (S1) « Sciences exactes », suivent deux semestres où les enseignements obligatoires de physique et de chimie sont très équilibrés. Enfin, à partir du semestre 4 (S4), trois parcours sont proposés aux étudiants : Physique, Chimie et Sciences physiques, ce dernier parcours étant plus spécialement destiné aux étudiants intéressés par les métiers de l'enseignement.

La formation fait une large place à l'acquisition de compétences additionnelles (langues, outils informatiques) et transversales (techniques d'expressions...) à travers des unités d'enseignement (UE) dédiées, et favorise le mûrissement du projet professionnel de l'étudiant grâce à l'ouverture pratiquée sur les mondes de l'entreprise et de l'enseignement.

## Indicateurs

|   |      |
|---|------|
| Nombre d'inscrits en L1   | 83   |
| Nombre d'inscrits en L2   | 56   |
| Nombre d'inscrits en L3   | 46   |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | 17 % |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant      | 35 % |
| % d'abandon en L1   | 30%  |
| % de réussite en 3 ans  | NR   |
| % de réussite en 5 ans  | NR   |
| % de poursuite des études en master ou dans une école                     | 88 % |
| % d'insertion professionnelle   | NR   |



# Bilan de l'évaluation

## • Appréciation globale :

Le dossier de la mention est globalement de qualité. Outre sa clarté, il est parsemé d'analyses pertinentes qui témoignent de l'engagement de l'équipe pédagogique à proposer aux étudiants la meilleure formation possible.

La licence mention Physique-Chimie est une formation de nature académique, construite pour favoriser la poursuite d'études de ses diplômés. Ses unités d'enseignements (UE) offrent un panorama complet des bases de la physique et de la chimie, y compris dans leurs aspects expérimentaux, mais gardent une place pour les compétences transversales, notamment les techniques d'expression orales et écrites. Cette licence permet à chaque étudiant de mûrir son projet de formation et de s'ouvrir progressivement aux mondes professionnels, comme l'illustre la création prochaine d'un stage obligatoire de courte durée en troisième année (L3). Une attention particulière a été portée à la préparation aux carrières de l'enseignement. La diversité des masters suivis par les diplômés de la mention démontre que le projet pédagogique de cette mention est pleinement réalisé.

Le dossier met en avant l'attention des responsables de la mention à la délicate question de la réussite des étudiants. Outre les dispositifs communs à toutes les mentions au niveau de la première année (L1) (remise à niveau, « semestre rebond »), l'aide à la réussite concerne aussi les nouveaux arrivants en L3, en particulier les étudiants provenant d'Institut universitaire de technologie (IUT) ou les étudiants titulaires d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) qui bénéficieront d'enseignements spécifiques. Le tutorat généralisé, le conseil de perfectionnement, l'évaluation grâce à des questionnaires anonymes des UE, le fonctionnement collégial de l'équipe pédagogique sont autant de signes de la mise en œuvre d'une démarche qualité, pour le plus grand bénéfice des étudiants.

## • Points forts :

- L'ouverture sur les masters, y compris dans d'autres universités.
- La mise en œuvre d'un pilotage soutenu par une démarche qualité (comité de perfectionnement, évaluations...).
- L'ouverture sur les mondes professionnels (entreprises et recherche), notamment sur les métiers de l'enseignement.
- L'intégration de la démarche compétences dans le cursus.
- L'intégration des dispositifs d'aide à la réussite, notamment en L1, avec le « semestre rebond » et les enseignements de remise à niveau en L1 pour les étudiants les plus faibles et en L3 pour l'accueil des étudiants externes à la mention.
- Les dispositifs d'accompagnement des étudiants, en particulier l'accompagnement par le même enseignant référent jusqu'en L3.
- Les dispositifs d'orientation progressive (portail « Sciences exactes » en S1, passerelles vers les licences professionnelles en L2, spécialisation disciplinaire en L3).

## • Points faibles :

- La fragmentation excessive des enseignements.
- L'absence de certaines données statistiques, notamment sur le devenir des sortants non diplômés et la réussite des étudiants en poursuite d'études.

# Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



## Recommandations pour l'établissement

Malgré la période d'incertitude consécutive à la réforme dite de masterisation de la formation des maîtres, la mention ne devrait pas relâcher ses efforts pour pérenniser le parcours Sciences physiques dont les effectifs sont au plus bas : peut-être conviendrait-il de montrer qu'une formation bi-disciplinaire en physique et chimie ne conduit pas uniquement aux métiers de l'enseignement, mais peut constituer un sérieux atout, notamment dans le domaine des matériaux ou des nanotechnologies ? Il faudrait être attentif à l'évolution des effectifs de la mention au niveau L3 afin d'assurer le maintien des trois parcours.

Les semestres sont souvent fragmentés en de multiples UE de faible volume horaire et la mention devrait réfléchir à d'éventuels regroupements (par exemple, des enseignements de mécanique quantique ou de physique expérimentale). Par ailleurs, l'exhaustivité disciplinaire (mécanique analytique, mécanique du solide, relativité, physique subatomique, hydrodynamique...) ne devrait peut-être pas être une priorité au niveau licence.

Enfin, afin d'adapter la formation à l'évolution des motivations et des compétences des étudiants, la mention ou la structure désignée au niveau de l'Université, l'OSIPE (Observatoire du suivi, de l'insertion professionnelle et de l'évaluation) devrait étendre et améliorer son suivi de cohortes, y compris les étudiants qui quittent l'Université sans diplôme.